

Les roire

Autor(en): **Sami**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A PROPOS DES VOTES

ETE poison de père François m'en a baillé une belle l'autre jour, avec ses explications sur les votes ! Je m'aperçois qu'il n'est pas plus au courant que moi, avec cette tonnerre de proportionnelle ! Il m'a dit qu'on n'avait qu'à tout tracer sur des listes, et qu'elles sont valables quand même; eh bien, c'est pas vrai ! Il paraît qu'il faut, quand même, y laisser au moins un nom. D'accord, mais lequel ? On est rudement embêté de tirer un nom parmi tous ces lulus ; on risque encore de laisser le moindre de tous et de rendre les autres jaloux ! Ah, voyez vous, les progrès, c'est bien joli ; mais, ça vous complique rudement l'existence. On est déjà assez embêté de choisir parmi toutes ces listes pour tomber sur la bonne, sans être encore obligé de choisir les candidats ; ma parole, s'il ne faudra pas bientôt avoir fait les études de notaire pour pouvoir voter comme il faut ! La dernière fois, je les ai tous tracés sur une liste, ils ont tous passé quand même ! Du diable, si j'y comprends quelque chose ! Cette fois, il faudra se veiller aux grains et ne pas s'aller tromper ! Ah ! Tonnerre de père François, tu seras bon pour payer un demi, pour m'avoir mis dedans l'autre jour, avec ces affaires de votes ! Moi qui avait raconté ça à ces messieurs du *Conteur*, il vont me prendre pour un tadié ! Une autre fois, je m'adresserai à monsieur le syndic, pour être sûr d'être bien renseigné ; et, peut-être qu'il me payera encore un verre, pour que je vote pour lui et ceux de son bord ! Ces diantres de votations ont assez d'inconvénients ; il faut bien, à l'occasion, savoir en retirer les petits avantages qu'elles peuvent avoir, pas vrai ?

L. Ecteur.

LES ROIRE¹

Nm'a zu contà que la baraquâ ao pére Djan dè la Condamine étai dein lo vilhio tein tot proutse dè la tserràire, drâi devant lo grand muret dâo tsâtî, qu'on ne pouâvè quasû pas lâi passâ avouè dè gros tsâi dè paille et mêmameint de bou sein risquâ de tot fottre avau.

Adan, Djan avâi décidé de ludzî sa cambuse quauquè pas plliec, dein son prâ.

Et vouaitse coumeint s'ein est prâi po la dé-pliâci sein la démontâ po la relevâ io volliâve la mettre :

L'a demandâ à 'na dozâna dè solido lurons dâo veladzo dè venî lâi baillî on coup dè man, et lâo dit dinse :

— Vo z'allâ tî vo crotzi ao mouret dâo côté dâo tsemin, bussî coumeint quand l'est qu'on vâo entrâ dans la grandze on tsé dé fein que cotté petot, et, tot piâno, vo z'allâ mè liquâ ma baraquâ, pô baillî de la plliace sù la tserràire !

On étâi à la karnikule, lo sélau étâi tsaud. Nos lulus l'ant binstotât remoâ l'ao roîre ein lè betant sù lo prâ, derrâi la maison.

Adan, alegnî lo long dâo mur; dâo côté dâo tsemin, épaulè contr'épaulè, lè pî crotzi à la ri-

golla, bussent coument dâi bâo, tandu que lo Djan, quauquè pas, guegnîve sé tot allâve bin. La baraquâ ludzîve que l'étâi on plliâ ! Mîma-meint l'allâvant trâo rûdo, ka lo Djan tot por on coup l'ao criè :

— L'è bon ! l'è bon ! tchancro ! on ne vâi plliec què lè roîre ! Sami.

ONNA REPLIQUA

NOUTRON dzudzo, qu'amâve à rire, reincontrè lo valet dè son ami Aimé qu'allâve à pî dè tsau, et lâi fâ :

— M'n'ami, quand t'arâi usa tè tsâosson, vu t'ein baillî dâi z'autrè !

Sti valet, qu'étâi on tō malin, lâi répond ric rac :

— Vo remâochô bin, monsu lo dzudzo, lâi a gran'teimps que mè dourant et ne sant pas pi usâ ; l'étoffa l'è boûna ; lâi a mè dè 30 ans que porto la culotte dâo mîmo, et n'a encô qu'on pèrte ! Sami.

¹ Les blouses.

LA FERME DE BELLE-FONTAINE

E'EST une belle ferme, quelque part, au pied du Jura ; une de ces fermes au toit immense dont les tuiles rouges se comptent par milliers. Les murs sont crépis à la chaux et la porte d'entrée est entourée d'une climatisse. Quand on pénètre dans le long corridor dallé, les chats s'enfuient à votre approche et puis, arrivés à l'angle du mur, ils se retournent et leurs yeux luisent dans l'obscurité. Si vous entrez dans la cuisine, tout de suite, par la fenêtre ouverte, vous avez devant vous un vaste horizon. Par de-là le jardin potager, entouré de plates-bandes fleuries, vous apercevez des clairières qui descendent jusqu'à un grand bois de chênes. Des pommiers moussus montrent ça et là leurs tiges tordues, mais tout le long de la lisière, les chênes étalent leur ramure puissante au-dessus du petit chemin sur lequel s'en vont les amoureux. Au delà du rideau des forêts, on aperçoit la plaine, le lac et les Alpes.

C'est une vieille ferme comme on n'en construit plus de nos jours, une ferme qui servit d'hôtellerie à l'époque des diligences. Les chevaux, attelés en arbalète s'arrêtaient au milieu de la cour et les voyageurs, venus des quatre coins de l'horizon, descendaient, sans hâte, pour s'installer peu après dans la salle à boire où l'on servait un copieux repas. Comme dans toutes les auberges de relais, on passait la soirée à jouer aux cartes et aux dominos et à faire des « patiences ». Ensuite, un « craisu » à la main, l'on gagnait sa chambre à coucher. Et le lendemain,

les diligences repartaient dans un grand tapage de grelots et de coups de fouets, tandis que d'autres convois arrivaient à leur tour.

Mais les chemins de fer, puis l'automobile sont venus, et ils ont changé tout cela. L'auberge a dû fermer ses portes ; on a dépendu l'écusson à croix blanche et l'on a enlevé l'écriteau : « Logis à pied ou à cheval ». L'auberge de la « Croix blanche » est devenue la ferme de Belle-Fontaine ; la cuisine, la salle à boire et les chambres à l'étage ont formé la maison d'habitation. Cependant, malgré le temps et les changements survenus, on retrouve, dans ces sombres corridors et jusque dans les chambres au plafond orné de moulures, le souvenir du mouvement et de la vie d'autrefois. On y respire le passé.

Aujourd'hui, les seules voitures qui stationnent dans la cour, sont des chars de campagne : chars à pont, à brancards, à ridelles et à échelles ; chars de toutes dimensions groupés, dans un pittoresque tohu-bohu autour de la fontaine au large bassin de granit. Sous un abri couvert sont rangés les outils aratoires et les machines agricoles : faucheuse, faneuse, moissonneuse, herse à prairie et charrue à double versoir. Un grand noyer, à la tige courte et à la ramure puissante, étend son ombrage jusque sur une partie du toit remplissant, en novembre, les chêneaux de feuilles roussies par la première gelée. Tout près, il y a une rampe gazonnée qui conduit à la grange, haute et vaste comme une église.

Durant tout l'été, cette grange est ouverte. Chaque soir, le valet de ferme y conduit le char d'herbe fauchée dans le verger voisin. Au temps de la fénaison, comme à l'époque de la moisson, les chevaux attelés au char à pont, arrivent au bas de la rampe et, après un instant de repos, ils prennent leur élan. Les harnais geignent, les muscles se tendent, les fers des sabots jettent des éclairs, les roues grincet et le lourd chargement s'en va en cahotant, tandis que fermier, valets et servantes, archoutés à l'arrière du char, joignent leurs efforts à celui des chevaux.

L'été s'en va, l'automne arrive. Les grands travaux sont achevés. Il y a une sorte de détente qui se manifeste de mille manières dans la vie de la ferme. On se lève plus tard. On prend le temps de déjeuner. On jette un coup d'œil à la fenêtre et l'on aperçoit les brumes qui s'allongent mollement sur la campagne. On ne craint plus l'orage qui menace de hâcher les récoltes, d'inonder le foin et de faire germer le froment couché sur le sol. Et l'on s'en va, vers dix heures, un râteau sur l'épaule, retourner le regain. La rosée se dissipe et le soleil, victorieux des brumes, jette partout sa chaude lumière sur les champs humides, sur les vergers prospères et jusque sur le feuillage des forêts, lequel s'affine et s'amenuise avant de prendre des couleurs de rouille.

C'est l'époque où le fils du fermier harnache sa jument des Franches-Montagnes et s'en va, botté et casqué, rejoindre son escadron. Quelquefois les valets partent aussi : ils sont artilleurs, tringlots ou fantassins. Alors le fermier reste seul avec le bovaïron pour gouverner le bétail. Chaque matin, avant l'aube, il prend son seillon, enfonce sa tête dans le flanc de la bête et trait, sans relâche, tout son troupeau.

L'automne est là, le bel automne ; saison des dernières récoltes et des premières semailles. Tan-